



[Télécharger sous pdf](#) | [s'abonner gratuitement](#) | [Numéros précédents](#) disponible en [espagnol](#), en [portugais](#) et en [anglais](#)

## **World Rainforest Movement - Bulletin Mensuel - Numéro 154 - Mai 2010**

### **NOTRE OPINION**

- [Les droits communautaires devraient être au centre de l'utilisation des ressources en Afrique](#)

### **CONFÉRENCE MONDIALE DES PEUPLES: LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES DROITS DE LA MÈRE-TERRE**

- [Sur les traces de Cochabamba](#)
- [Un programme unifié des peuples face au changement climatique](#)
- [Les femmes et le changement climatique à Cochabamba](#)
- [Eduardo Galeano, présent à Cochabamba](#)

### **LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS**

- [Brésil : le double rôle de la Norvège dans la conservation et la destruction de l'Amazonie](#)
- [Guatemala : ne sacrifiez pas les forêts, l'eau et l'avenir pour du pétrole !](#)

### **LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES**

- [Kenya : le Service forestier à la rescousse des eucalyptus](#)
- [L'invasion de la pâte à papier continue : des entreprises associées à Asia Pulp & Paper s'établissent au Vietnam](#)
- [Mozambique : vidéo et publication sur l'expansion des plantations d'arbres](#)
- [Banque mondiale : ne financez plus les plantations de palmiers à huile !](#)

### **NOTRE OPINION**

**– Les droits communautaires devraient être au centre de l'utilisation des ressources en Afrique**

L'Afrique est en train de devenir très vite la Terre promise pour les pouvoirs émergents – tels que le Brésil, la Chine et l'Inde – qui essaient de dépasser les vieux pouvoirs coloniaux dans la course pour les richesses de ce continent. De leur côté, des pays comparativement moins puissants – comme l'Arabie Saoudite, le Qatar, le Kuwait, la Corée du Sud, la Finlande et d'autres encore – s'emparent de tout ce qu'ils trouvent, terres agricoles, forêts, marchés du carbone, main-d'œuvre

bon marché, dans les créneaux que les premiers laissent libres.

À mesure que la paix commence à régner dans ce continent récemment déchiré par la guerre, les gouvernements nationaux et étrangers, du Nord et du Sud, offrent aux sociétés transnationales des occasions d'accéder aux ressources naturelles de l'Afrique. Les mots-clés utilisés pour dissimuler leurs véritables intentions – le pillage et les bénéfices économiques – sont l'atténuation de la pauvreté, la création d'emplois, les services de santé, l'éducation, le développement. Dans ce contexte, l'Institut libérien du développement durable (SDI) a accueilli du 27 au 29 avril, à Monrovia, une très opportune « Conférence internationale sur les droits communautaires et les ressources naturelles », organisée en collaboration avec le Réseau africain pour les droits communautaires et le Mouvement mondial pour les forêts tropicales.

La réunion a attiré 35 représentants communautaires de 9 comtés libériens, des délégués des ONG de 10 pays africains (Cameroun, République centrafricaine, Congo Brazzaville, Gabon, Ghana, Kenya, Liberia, Nigeria, Tanzanie et Togo), et d'autres participants venus du Brésil, du Costa Rica, de l'Équateur, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de l'Uruguay.

Les principaux points traités portaient sur l'extraction des ressources naturelles et les droits communautaires, en se centrant surtout sur le secteur forestier et en incluant l'exploitation forestière industrielle, les grandes plantations d'arbres et les marchés du carbone en ce qui concerne les forêts (REDD).

Dans le cas du Liberia, l'organisation hôte (SDI) avait averti dernièrement que « il y a des indices convaincants que les opérations forestières à grande échelle, contrairement aux attentes générales, n'atténuent la pauvreté ni ne créent des emplois sûrs et décentes pour les communautés forestières. En fait, on a constaté que ces opérations aggravaient la pauvreté dans les communautés forestières et, dans d'autres cas, elles avaient servi à financer directement des agents étatiques et non étatiques impliqués dans des conflits violents ». [1]

Se refusant à l'évidence, le gouvernement libérien est en train d'ouvrir un tiers des forêts du pays – plus d'un million d'hectares – à l'exploitation industrielle, soulevant de profondes inquiétudes chez les communautés forestières qui seront affectées par ces opérations.

La situation a été examinée à la réunion de Monrovia et, après un échange fructueux d'expériences, les représentants des communautés libériennes ont rédigé une déclaration [2] où ils expliquent que, bien que « le nouveau code forestier réformé du Liberia prévoit la consultation des communautés locales et leur participation libre et bien informée dans les processus décisionnels concernant leurs ressources forestières... les démarches qui ont abouti à la passation d'accords sociaux entre les communautés et les concessionnaires n'ont pas compté la participation informée des communautés affectées... ». La déclaration ajoute que « les communautés locales ont été ignorées à maintes reprises au moment de prendre des décisions concernant l'utilisation de leurs ressources forestières », et que « les concessionnaires et les exploitants des ressources forestières ont invariablement omis de respecter les droits communautaires et les engagements concernant les

bénéfices pour la communautés... ».

Ainsi, une des réclamations principales a été « que tous les accords sociaux passés entre les communautés et les concessionnaires soient renégociés ».

De leur côté, les membres du Réseau africain pour les droits communautaires (ACRN) ont publié une autre déclaration [3] où ils demandent l'adoption de plusieurs mesures urgentes dans les pays de la région, dont les suivantes :

- Les droits communautaires (DC) doivent être au centre de l'administration et de la gestion des ressources naturelles.
- Les gouvernements doivent veiller à ce que des lois sur les DC soient adoptées et, lorsque ces lois existent, qu'elles soient pleinement appliquées et que les communautés en soient informées.
- Les gouvernements doivent veiller à ce que les parties intéressées et, en particulier, les communautés affectées, aient accès à l'information sur la gestion des ressources naturelles.
- La participation des communautés doit être fondée sur le consentement préalable, libre et en connaissance de cause.
- Les gouvernements doivent veiller à ce que les femmes aient les mêmes droits, possibilités d'accès et participation à la gestion des ressources naturelles.
- Les gouvernements doivent veiller à ce que l'exploitation des ressources naturelles de l'Afrique soit payée au juste prix.

La réunion a traité aussi du problème des grandes plantations d'arbres (hévées, palmiers à huile, eucalyptus), du marché du carbone en général et du système REDD en particulier, en ce qui concerne les répercussions qu'ils peuvent avoir sur les communautés africaines et sur leurs droits. À ce sujet, la déclaration des communautés demande « qu'il y ait davantage de consultations directes des communautés sur des questions telles que les Accords de partenariat volontaires, REDD, le commerce du carbone et les plantations industrielles ».

La déclaration de l'ACRN mentionne « que de plus en plus de terres ont été affectées à la monoculture en Afrique au cours des dernières années » et que, « au vu des effets négatifs des plantations à grande échelle, nous exhortons à être vigilants pour protéger les moyens d'existence et l'environnement ». De même, ils signalent « que le commerce du carbone fournira aux pays industrialisés du Nord le prétexte parfait pour se soustraire à leur obligation de réduire radicalement leurs émissions de carbone » et que, par conséquent, ils rejettent « le commerce du carbone en tant que moyen de financer la gestion durable des forêts ».

Les deux déclarations montrent qu'il y a un abîme entre les positions des communautés et celles des entreprises en matière d'extraction des ressources naturelles. Tandis que les premières se centrent sur les droits communautaires, les dernières ne pensent qu'à s'approprier les ressources des autres pour en tirer de l'argent. Tandis que les premières peuvent apporter des bénéfices de longue durée aux communautés forestières, les dernières aggravent la pauvreté et la destruction des ressources. Tandis que les premières peuvent conserver les forêts, les dernières provoquent leur dégradation et leur substitution par des plantations d'arbres en régime de monoculture.

Dans ces circonstances, le message du Réseau africain pour les droits communautaires est tout à fait clair : « Les droits communautaires devraient être au centre de l'administration et la gestion des ressources naturelles ».

[1] Liberia – The Promise Betrayed, janvier 2010

[http://www.wrm.org.uy/countries/Liberia/Promise\\_Betrayed.pdf](http://www.wrm.org.uy/countries/Liberia/Promise_Betrayed.pdf).

[2] [http://www.wrm.org.uy/countries/Liberia/Position\\_statement.html](http://www.wrm.org.uy/countries/Liberia/Position_statement.html).

[3] [http://www.wrm.org.uy/countries/Liberia/Africa\\_Community\\_Rights.html](http://www.wrm.org.uy/countries/Liberia/Africa_Community_Rights.html)

[index](#)

---

## CONFÉRENCE MONDIALE DES PEUPLES: LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES DROITS DE LA MÈRE-TERRE

### – Sur les traces de Cochabamba

Plusieurs jours déjà ont passé depuis la Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Mère-Terre, convoquée par le président bolivien Evo Morales. Cependant, en ces époques d'information rapide et jetable, nous devons faire un effort pour que la signification cruciale de cette rencontre ne soit pas mise à la poubelle informative.

En son temps, la nouvelle eut une forte répercussion due surtout aux déclarations du président indigène sur le contenu en hormones féminines des poulets, lesquelles furent mal interprétées, voire peut-être pas très heureuses dans leur formulation.

Au-delà de cela, peu de medias furent à la hauteur d'une analyse sérieuse d'un évènement qui a quand même rassemblé plus de 30 000 personnes. Des représentants de communautés paysannes et indigènes, des groupes urbains, des écologistes, des fonctionnaires gouvernementaux, des intellectuels, des militants se sont réunis à Cochabamba – qui fut il y a 10 ans le théâtre principal de la guerre pour l'eau – et ont élaboré une plate-forme commune d'analyse du changement climatique.

Le changement climatique, cette menace qui plane sur toute l'humanité et qui, en général, se développe alors que nous sommes distraits. Le changement climatique, sur lequel pendant près de 20 ans les gouvernements – à travers une instance des Nations Unies, la Convention sur les changements climatiques – ont abondamment discuté, en s'éloignant chaque jour davantage des solutions réelles et en travaillant sur les conséquences du désastre, en observant comment nous nous en accommodons, comment nous nous y adaptons. Et en rendant ainsi le problème plus aigu.

C'est que, en cette époque où les intérêts des entreprises progressent grâce à leur appropriation de toutes les ressources que fournit la planète à leur soif de bénéfices (terre, eau, pétrole, minéraux, plantes, gènes, etc...), le climat aussi est devenu un produit commercial. On a inventé de fausses solutions, des solutions « de marché ».

« Compensations » : celui qui émet beaucoup de gaz à effet de serre, facteurs du changement climatique, paie pour qu'un autre, dans le Sud, n'en rejette pas, et «

compense » ainsi ses émissions sans en réduire le volume.

Beaucoup d'argent pour certaines entreprises. Même un marché financier du carbone ! Et on repousse ainsi la responsabilité de stopper les émissions. Jusqu'à ce que, en décembre, dernier délai pour que les pays fixassent leurs engagements de réduction des émissions, le processus fut mis à nu, montrant que les puissants ne sont disposés à rien lâcher. Quelques rares pays, responsables historiques de la crise, tentèrent d'imposer une parodie d'accord qu'on nomma « Entente de Copenhague ». Il n'y apparaît aucune obligation, aucune mention de la responsabilité de ceux qui ont contaminé, aucun changement, mais il en ressort les pires perspectives, comme par exemple une augmentation de 4°C de la température qui signifie une catastrophe.

Cochabamba a été l'alternative. La Bolivie, qui fut un des rares pays à dire NON à cette parodie d'accord, a convoqué la Conférence des Peuples. Et les peuples sont venus pour appeler les choses par leur nom, pour en parler avec des noms différents de ceux des documents officiels. Et c'est ainsi qu'on a parlé de la Mère-Terre et de ses droits, du « Vivre Bien », de la souveraineté alimentaire entendue comme le droit des peuples à contrôler leurs propres semences, leurs terres, leur eau et la production d'aliments en harmonie avec la Mère-Terre pour avoir accès à des aliments suffisants, variés et nutritifs, de la dette climatique produite par les pays considérés comme développés, de la justice restauratrice – c'est-à-dire, non seulement la compensation économique, mais aussi la restitution de leur intégrité aux personnes et aux communautés de vie sur la Terre –, d'un tribunal qui aurait à juger des crimes commis contre le climat.

Et les peuples parlèrent de la racine du problème : les CAUSES du changement climatique.

L'Accord des Peuples (<http://cmpcc.org/2010/04/24/acuerdo-de-los-pueblos/#more-1757>), résultat d'un richissime travail participatif, intense, pluriel et original de 17 groupes thématiques, dit que la cause du changement climatique est la crise du système capitaliste : « Nous sommes confrontés à la crise terminale du modèle de civilisation patriarcale basé sur la soumission et la destruction des êtres humains et de la nature, qui se sont accélérées avec la révolution industrielle. Le système capitaliste nous a imposé une logique de concurrence, de progrès et de croissance illimitée. Ce régime de production et de consommation cherche le bénéfice sans limites, sépare l'homme de la nature, établit une logique de domination sur celle-ci, transforme tout en marchandise : l'eau, la terre, le génome humain, les cultures ancestrales, la biodiversité, la justice, l'éthique, les droits des peuples, la mort et la vie même ».

Face à cela, la proposition est : « la récupération, la revalorisation et le renforcement des connaissances, des savoirs et des pratiques ancestrales des Peuples Indigènes, fermement établis sur l'expérience et le propos de « Vivre Bien », en reconnaissant la Mère-Terre comme un être vivant, avec lequel nous avons une relation indivisible, complémentaire et spirituelle.

Le modèle que nous préconisons n'est pas fait de développement destructif et/ou illimité. Les pays ont besoin de produire des biens et des services pour satisfaire

les nécessités fondamentales de leur population, mais en aucun cas ils ne peuvent poursuivre leur chemin vers ce développement dans lequel les pays les plus riches laissent une empreinte écologique 5 fois supérieure à ce que la planète est capable de supporter. Actuellement, on a déjà dépassé de 30 % la capacité de la planète à se régénérer. A ce rythme de surexploitation de notre Mère-Terre, nous aurions besoin de 2 planètes à l'horizon 2030.

Dans un système d'interdépendance dont nous, les êtres humains, sommes un des éléments, il n'est pas possible de reconnaître des droits seulement à la partie humaine du système sans déséquilibrer ce dernier tout entier. Pour garantir les droits de l'homme et rétablir l'harmonie avec la nature, il est nécessaire de reconnaître et d'appliquer effectivement les droits de la Mère-Terre ».

Ceux qui contaminent doivent assumer leur responsabilité. L'Accord des Peuples exige des pays développés qu'ils réduisent d'au-moins 50% leurs émissions, et qu'ils le fassent réellement, et non pas au moyen de systèmes frauduleux « qui déguisent la non-réduction des gaz à effet de serre », comme les marchés de carbone ou le récent mécanisme appelé REDD (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) qui tente d'incorporer les forêts dans le marché du carbone.

En matière de forêts, l'Accord des Peuples est catégorique quand il affirme que « la définition de forêt utilisée lors des négociations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – qui inclut les plantations – est inacceptable. **Les plantations en régime de monoculture ne sont pas des forêts.** Par conséquent, nous exigeons une définition aux fins de négociation qui reconnaisse les forêts indigènes et la selve, et la diversité des écosystèmes de la Terre ».

L'agriculture à but lucratif, une agriculture industrielle faite par et pour les affairistes agricoles, a blessé à mort la Mère-Terre et ses enfants, parce qu'elle ne respecte pas le droit à l'alimentation, et qu'elle est une des principales causes du changement climatique. L'Accord en dénonce et en combat les outils technologiques, commerciaux et politiques : les traités de libre-échange, les droits de propriété intellectuelle sur la vie, les technologies à risques comme les transgéniques, les agrocarburants, la géo-ingénierie, la nanotechnologie et autres similaires qui servent d'instruments de privatisation et « ne font que creuser la crise climatique et augmenter la faim sur la planète ».

A Cochabamba, furent aussi présentes les contradictions internes d'un processus de changement difficile à mettre en œuvre dans un cadre de capitalisme sauvage. Diverses organisations convoquées par la fédération indigène Conseil National d'Ayllus et Markas del Qullasuyu (CONAMAQ) formèrent de façon indépendante et hors du cadre de la Conférence ce qu'elles appelèrent la « Table n° 18 », pour dénoncer les graves conflits environnementaux provoqués par des projets d'extraction et des mégaprojets d'infrastructure dans le cadre de l'Intégration de l'infrastructure régionale sud-américaine (IIRSA), qui traversent des territoires indigènes et des zones protégées fragiles. Comme résultat de ses débats, la Table a proposé au Gouvernement d'Evo Morales la suspension de toute activité ou de tout projet d'extraction qui affectent les peuples indigènes du pays.

Malgré les contradictions, la Bolivie, depuis son orgueil indigène récupéré, a fait un premier pas fondamental pour que les peuples assument leur rôle face à la crise climatique. Ce pas a laissé une trace. À nous de la suivre et de l'approfondir jusqu'à en faire un chemin.

Raquel Nuñez, WRM, courrier électronique : [raquelnu@wrm.org.uy](mailto:raquelnu@wrm.org.uy)

[index](#)

---

## **– Un programme unifié des peuples face au changement climatique**

Avec la Conférence des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Mère-Terre, le gouvernement plurinational de Bolivie a rendu possible que se produisît un fait politique très important : les mouvements sociaux, avec une représentativité réellement importante, ont élaboré leur propre programme unifié, assorti d'une position radicale face au changement climatique – radicale car elle vise la racine du problème. Cette unification est, sûrement, le fruit de la maturation d'un long processus d'intégration des divers mouvements sociaux à la recherche d'une véritable solution à apporter non seulement au changement climatique, mais aussi aux diverses crises émergentes : énergétique, alimentaire, financière, perte de la biodiversité, etc., simples mises en évidence d'une crise structurelle.

L'Accord des Peuples est la déclaration finale qui résume les conclusions auxquelles sont parvenus les 17 groupes de travail auxquels pouvaient participer tous ceux qui s'étaient inscrits et étaient présents à la Conférence. Il réaffirme qu'il ne s'agit pas de discuter du changement climatique comme d'« un simple problème d'augmentation de la température » ; ce qui s'impose, c'est de s'interroger sur ses causes.

Dans ce sens, toutes les conclusions des groupes de travail partagent l'idée que l'Accord exprime ainsi : nous sommes « face à la crise terminale du modèle de civilisation patriarcal basé sur la soumission et la destruction des êtres humains et de la nature, accélérée par la révolution industrielle ». Le système capitaliste, avec sa logique de croissance illimitée, a dépassé de plus de 30 % la capacité de régénération de la planète et, si l'on continuait à ce rythme actuel de surexploitation, nous aurions en 2030 besoin des ressources de deux planètes, a conclu le Groupe de Travail n° 2, « Harmonie avec la nature pour Vivre Bien ».

Pour sa part, le Groupe de Travail n° 1, « Causes structurelles », a lancé un avertissement : « toute alternative de vie doit nous conduire à une profonde transformation de la civilisation, sans laquelle la continuité de la vie ne sera pas assurée sur la planète Terre. L'humanité est confrontée à un grand choix : continuer sur le chemin du capitalisme, du patriarcat, du progrès et de la mort, ou prendre le chemin de l'harmonie avec la nature et du respect de la vie ».

Harmonie, intégration, interrelation, complémentarité, équité, justice, sont des concepts qui se répètent dans les conclusions des groupes. La nécessité de conserver (pour les uns), de récupérer ou de trouver (pour d'autres) un lien

d'appartenance avec la nature, avec la Mère-Terre, est une constante. La Mère-Terre est un être vivant, qui possède des droits. C'est ainsi que le Groupe n° 3, « Droits de la Mère-Terre » a construit un Projet de Déclaration Universelle des Droits de la Mère-Terre, que l'article 1 définit comme un être vivant doté de droits que l'article 2 explicite, tandis que l'article 3 établit les obligations des êtres humains envers elle.

Cette terre vivante a des enfants chéris qui ont de tout temps vécu avec elle, liant leur sagesse et leur spiritualité aux siennes, et qui souffrent dans leur propre chair de l'agression dont elle est victime. « Les outrages à nos sols, nos forêts, la flore, la faune, la biodiversité, les rivières, les lacs, l'air et le cosmos, sont des coups portés contre nous-mêmes... On ne respecte pas nos territoires, en particulier ceux des peuples volontairement isolés ou en contact initial, et nous souffrons l'agression la plus terrible depuis la colonisation, uniquement pour faciliter le marché et les industries extractives ». Ainsi parlent les peuples indigènes du Groupe de Travail n° 7, « Peuples indigènes ».

Mais, en plus de cette dénonciation, les peuples indigènes ont beaucoup de choses à offrir. Ils ont des technologies et des connaissances qui leur sont propres, des savoirs ancestraux qu'ils proposent d'intégrer dans les programmes et les méthodologies d'éducation. Et ils ont leur concept du « Vivre bien », que le Groupe de Travail n° 9, « Vision partagée », explique ainsi : « la vision que nous partageons est celle d'un monde dans lequel toutes les personnes cherchent à 'vivre bien' en harmonie avec la Mère-Terre et les autres êtres humains. Elle respecte les principes d'interdépendance et de responsabilité, et en conséquence pratique la réciprocité, la complémentarité, l'équité et la vie en harmonie avec la Mère-Terre et avec les autres. C'est une société globale de peuples et de mouvements sociaux qui se soulèvent solidairement pour changer le système qui met la planète en danger. Le changement espéré se produira quand on redonnera sa validité au savoir traditionnel qui respecte la nature en tous lieux sur la planète ».

Mais ce changement se produira aussi dans la mesure où les responsables feront honneur à leurs responsabilités. Pour stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre de façon à limiter l'augmentation de la température mondiale moyenne à 1° C maximum, les pays industrialisés riches, qui ont colonisé l'espace atmosphérique, doivent réduire leurs propres émissions sans utiliser les marchés du carbone. Le Groupe de Travail n° 10, « Protocole de Kyoto », réaffirme que « les réductions, dans les pays développés, doivent être obtenues de façon interne, sans utilisation du marché du carbone ou d'autres mécanismes de déviation qui permettent d'éviter l'adoption de mesures réelles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ». Le groupe réclame une profonde révision du mécanisme de marché créé par le propre Protocole de Kyoto, qui a permis aux pays industrialisés du Nord, principaux responsables de la mort lente de la planète Terre, d'éluder leurs vraies obligations de réduction des gaz à effet de serre.

Ces pays, qui représentent seulement 20 % de la population mondiale, « se sont approprié l'espace atmosphérique de la Terre en émettant la plus grande partie des gaz à effet de serre », créant ainsi une dette climatique historique. Telles sont les conclusions du Groupe de Travail n° 8, « Dette climatique ». Ce groupe propose en outre « que cette dette ne soit pas considérée seulement comme une question de

compensation économique, mais aussi et surtout comme une affaire de justice qui comporte la restitution de leur intégrité aux personnes et aux membres qui forment une communauté de vie sur la Terre ». Le groupe responsabilise aussi bien les pays industrialisés que les entreprises transnationales et les spéculateurs financiers, qui ont eux aussi l'obligation de « payer pour les désastres qu'ils ont provoqués ».

Les mesures réclamées aux pays dits « développés » passent, particulièrement, par la modification de « leurs modèles de vie et de développement, avec annulation immédiate de la dette extérieure, arrêt de la production de matériel de guerre, remplacement de l'énergie fossile par de l'énergie renouvelable, et changement des systèmes financiers, économiques et sociaux internationaux qui perpétuent les modèles actuels ».

Tout ceci élimine les fausses solutions des mécanismes du marché du carbone, que condamnent les conclusions de plusieurs groupes. Le Groupe de Travail n° 15, « Dangers du marché du carbone », est très clair quand il épingle l'échec total du marché du carbone dans la mesure où « les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les pays développés ont augmenté de 11,2 % dans la période 1990-2007 ». D'un autre côté, le monde a été le témoin d'une crise financière qui a simplement démontré que « le marché est incapable de réguler le système financier, qu'il est fragile et peu sûr face à la spéculation et à l'apparition d'agents intermédiaires ». La conclusion est évidente : « il serait totalement irresponsable de laisser dans les mains du marché le soin et la protection de la propre existence de l'Homme et de notre Mère-Terre ».

D'autres fausses solutions sont aussi repoussées, comme l'énergie nucléaire, l'ingénierie génétique, la géo-ingénierie, les méga-barrages, les agrocarburants et tout changement d'affectation des sols qui détruit les écosystèmes existants pour les transformer en énormes extensions de plantations d'arbres d'espèces exotiques à croissance rapide (pins, eucalyptus, acacias, etc.) pour qu'elles jouent le rôle de « puits de carbone ». « Les plantations d'arbres suivant le mécanisme du développement propre, dans le cadre du protocole de Kyoto, sont une fausse solution qui menace les forêts et les jungles indigènes et viole les droits des peuples. Les plantations d'arbres pour la génération de crédits de carbone ou pour la fabrication d'agrocarburants sont une fausse solution au changement climatique », a conclu le Groupe de Travail n° 14, « Forêts », qui a aussi réagi avec force contre la tentative d'inclure les forêts dans le marché du carbone : « nous condamnons les mécanismes du marché néolibéral, comme par exemple le mécanisme REDD ( Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts) et ses versions + (plus) et ++ (plus-plus), qui violent la souveraineté de nos peuples et leur droit au consentement préalable, libre et en connaissance de cause, ainsi que la souveraineté des États nationaux, parce que ce mécanisme viole les droits, les us et coutumes des peuples et les droits de la Nature ».

« Nous demandons, en revanche, l'obligation pour les pays pollueurs de reconnaître leur dette écologique et climatique historique et, en conséquence, de transférer de manière directe les moyens économiques et technologiques nécessaires pour prendre en charge la restauration et l'entretien des forêts, en faveur des peuples,

des nations et des structures ancestrales indigènes, autochtones et rurales, assurant de cette façon le financement réel des plans de vie intégrale et du 'Vivre bien'. Il s'agira d'une compensation directe, qui s'ajoutera aux sources de financement déjà engagées par les pays développés, qui ne dépendra pas du marché du carbone et qui ne servira pas à compenser [offset] les émissions. »

« L'avenir de l'humanité est en danger », conclut l'Accord des Peuples, « et nous ne pouvons accepter qu'un groupe de gouvernants de pays développés veuillent décider pour tous les pays, comme ils ont tenté en vain de le faire lors de la Conférence des Parties à Copenhague. Cette décision appartient à tous les peuples. Pour cette raison, il est nécessaire d'organiser un Référendum mondial, plébiscite ou consultation populaire, sur le changement climatique. Nous serions alors tous consultés sur : les taux de réduction des émissions que doivent effectuer les pays développés et les entreprises transnationales, le financement que doivent fournir les pays développés, la création d'un Tribunal international de justice climatique, la nécessité d'une Déclaration universelle des droits de la Mère-Terre, et la nécessité de changer l'actuel système capitaliste ».

À partir de ce programme, les mouvements sociaux devront continuer à construire une solution authentique au problème du changement climatique et une manière de sortir du système qui lui a donné naissance.

Les documents cités sont disponibles sur le site officiel de la Conférence : <http://cmpcc.org>.

Raquel Nuñez, WRM, courrier électronique : [raquelnu@wrm.org.uy](mailto:raquelnu@wrm.org.uy)

[index](#)

---

## **– Les femmes et le changement climatique à Cochabamba**

L'analyse de la Déclaration des Peuples [1] issue de la Conférence des peuples sur le changement climatique et les droits de la Mère-Terre, qui a eu lieu du 20 au 22 avril à Cochabamba, Bolivie, peut nous faire penser que le thème de l'égalité entre les sexes n'y a pas été abordé.

Si, en termes généraux, il est possible de dire que la perspective de genre n'a pas été incorporée en substance dans les conclusions des groupes de travail, certains textes n'en comportent pas moins des références à la question. Cependant, les femmes sont mentionnées dans les conclusions du groupe de travail essentiellement comme un groupe vulnérable. (Par exemple : dans le groupe 6 sur les migrations, on précise que ce sont les femmes qui souffrent des situations les plus graves provoquées par la migration ; dans le groupe 7 sur les peuples indigènes, on réclame la participation pleine et entière des groupes vulnérables, en incluant les femmes ; le groupe 8 sur la dette climatique mentionne deux fois les femmes dans les groupes vulnérables ; le groupe 12 sur le financement, réclame une représentation des femmes dans le nouveau mécanisme de financement qui devra être créé afin de prendre en charge les coûts du changement climatique, et le groupe 14 sur les forêts demande que l'on reconnaisse le rôle des femmes dans la

préservation des cultures et la conservation des forêts indigènes et des jungles, et demande la création d'un groupe d'experts composé d'au-moins 50 % de femmes ). [1]

Cependant, il ne serait pas juste d'évaluer l'influence des groupes féministes et des groupes de femmes uniquement sur la base des textes produits par la conférence, et de ne pas considérer les importantes contributions qui ont vu le jour parallèlement aux groupes qui ont élaboré le document final. Voyons-en quelques exemples.

Le Groupe de Travail Féministe de l'Appel mondial à l'action contre la pauvreté (de sigle GCAP en anglais) a présenté en atelier les conclusions des tribunaux sur le genre et le changement climatique qui se sont tenus dans sept pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine. La présentation a inclus une analyse des impacts du changement climatique différenciés selon le sexe, entre autres le manque d'accès à l'eau potable et à l'eau pour l'agriculture, l'impact sur la souveraineté alimentaire et la plus grande dépendance économique et dans le marché, les sécheresses prolongées et les pluies hors-saison, et la perte de la faculté de produire des médicaments naturels due à la réduction de la quantité disponible de plantes adéquates. Cette activité a été positivement évaluée par les participants des deux sexes qui ont introduit ainsi un thème important, peu abordé dans la conférence. Mais l'apport le plus important de ce groupe a peut-être été lié au rôle de l'éducation dans la production de changements dans les modes de production et de surconsommation, qui sont les vraies causes du changement climatique. [2]

La réunion organisée par le Réseau Latino-Américain de femmes agents de transformation de l'économie (REMTE) a produit d'importants apports sur « les causes structurelles du changement climatique et les défis d'une économie pour la vie », perspective vers laquelle convergent les propositions du Bien Vivre, les visions et les pratiques de l'économie communautaire ancestrale, de l'économie féministe et de l'économie écologiste. Dans une très brève synthèse, on exprime qu'« il s'agit d'aller vers une économie qui favorise la reproduction amplifiée de la vie, et non pas celle du capital ».

Dans le même sens, lors de l'Assemblée des mouvements sociaux qui s'est tenue pendant la conférence, les luttes des femmes ne sont pas passées inaperçues. Dans la lettre qui a été publiée, on affirme que « les résistances [à la crise climatique évaluée comme une partie de la crise globale] sont construites à partir de l'interrelation de diverses perspectives : anticapitalistes, antipatriarcales, anticolonialistes et antiracistes »... et que, dans « le processus d'articulation en construction permanente », un des « moments-clés » sera la Troisième action internationale de la Marche Mondiale des Femmes, au Congo, au mois d'octobre. [3]

Pour leur part, les représentantes latino-américaines de l'organisation Genre et changement climatique, Femmes pour la Justice Climatique (en anglais Gender CC), ont réalisé une analyse des impacts du changement climatique selon les genres dans des communautés de Colombie et de Bolivie. Mais leur apport le plus important a été sans doute l'analyse de l'impact qu'ont sur les femmes les fausses solutions au changement climatique préconisées jusqu'à aujourd'hui. Celles-ci comprennent, entre autres, l'augmentation des plantations d'arbres pour la fabrication

d'agrocarburants et le piégeage du carbone, et les barrages hydroélectriques géants, présentés comme sources d'énergie supposée propre. Il s'agit de fausses solutions car, du point de vue climatique, elles ne s'attaquent pas aux véritables causes et, ce qui est pire, elles aggravent les injustices qui frappent les communautés les plus pauvres. En particulier, comme il a été abondamment démontré, elles pèsent spécialement sur la vie des femmes. [4]

Le groupe Féminisme communautaire latino-américain, qui parle au nom des mouvements et organisations sociales féministes, a aussi fait un apport substantiel. Il a publié une Déclaration née du document présenté par l'un des ateliers. Ce document avait été discuté en atelier, puis la discussion s'est poursuivie dans un espace ouvert, avec les apports de camarades indigènes et de camarades d'autres pays. On y analyse en détail les concepts de Pachamama, de communauté, de réciprocité, d'autonomie et de changement climatique. Comme il s'agit d'un document long, nous ferons seulement référence à certains points qui concernent le changement climatique, et qui nous semblent particulièrement importants. [5]

À ce sujet, le document explique que le changement climatique « est la conséquence de l'activité humaine, de ses excès conçus dans le cadre d'un modèle de développement déprédateur, qui se sustente par la consommation de combustibles fossiles et par la déforestation, violentant la nature pour élargir les villes de béton. Un système capitaliste et patriarcal où tout est marchandise, où tout peut être de propriété privée et avoir un prix, et où toute conséquence néfaste de l'activité humaine peut être arrangée ou modifiée par la science et la technologie. Il est la conséquence d'un système qui, au faite de son pouvoir, se prend pour le Créateur et qui, en réalité, a miné les conditions minimales de perpétuation de la vie dans un cosmos harmonieux qui, pour nous, est la Pachamama ».

Le patriarcat pour nous, explique une des participantes indigènes du mouvement, c'est un système d'oppressions qui a enfanté, entre autres choses, le colonialisme et le néolibéralisme, deux formes différentes de déprédation de la vie, dont la dernière est celle qui détruit la Pachamama avec le plus de cynisme. C'est pour cela, ajoute-t-elle, que ce ne sont pas les peuples indigènes qui vont sauver la planète car, hommes et femmes, les indigènes sont aussi de culture patriarcale, et que c'est le patriarcat qui détruit la vie. D'où la nécessité de cette déclaration du Féminisme communautaire, parce qu'il s'agit d'une lutte pour les rêves.

Sur les effets du changement climatique, elle ratifie l'analyse faite par d'autres groupes qui affirment que ces effets « sont différents pour les femmes, et sont plus intenses, à cause du rôle que la société leur a assigné, au centre duquel se trouvent la production, l'alimentation et les soins de la famille, élever les enfants et travailler hors du foyer, ce qui n'implique pas que la femme cesse de s'occuper du travail dit domestique. Tout ceci fait que les changements du climat aient sur elle des effets plus intenses ».

La déclaration récuse le fait que la même logique qui assigne de façon non équitable les rôles et les tâches nécessaires au maintien de la société soit utilisée pour faire face au changement climatique. Les responsables, ces pays qui se disent développés et qui ont détruit, pollué et violenté la Pachamama, leurs industries, leurs élites et leurs grandes entreprises prétendent compenser et fixer le prix de la

destruction. Sur ce sujet, le document conclut avec emphase : « depuis notre regard féministe communautaire, nous réitérons que nous ne voulons pas d'argent en compensation des dégâts causés à la Pachamama ou aux femmes. Accepter de l'argent serait une bombe à retardement qui leur permettrait de continuer à exploiter en payant pour le faire. Nous voulons une restitution de nos droits. Il n'est maintenant plus possible de réparer le mal causé, mais on peut rendre ses droits à la Pachamama, et pour cela démanteler le patriarcat avec ses états, ses armées, ses sociétés transnationales, sa logique hiérarchique et toute la violence que cela implique envers les femmes et la Pachamama. Nous n'accepterons pas non plus, nous les femmes, qu'on nous rende responsables de la déprédation, car ce à quoi nous sommes confrontés est une tâche communautaire. C'est-à-dire de toutes et de tous ».

Les femmes ont parlé clairement à Cochabamba. Il reste l'énorme tâche de la diffusion de ces apports et de leur inclusion réelle dans le programme des mouvements sociaux qui luttent pour le changement.

Ana Filippini, point focal pour l'Amérique latine du réseau Femmes pour la justice climatique, GenderCC, adresse électronique :  
mujeresporjusticiaclimatica@gmail.com.

[1] On peut voir les textes complets sur la page Web de la conférence :  
<http://cmpcc.org/>.

[2] Voir les détails sur la conférence et la présentation dans le texte distribué par Ana Agostino, disponible sur : <http://www.icae2.org/files/349c.pdf>.

[3] Le texte complet de la lettre est disponible en espagnol sur :  
[http://www.wrm.org.uy/actores/CCC/CMPCC/Movimientos\\_Sociales.html](http://www.wrm.org.uy/actores/CCC/CMPCC/Movimientos_Sociales.html).

[4] Textes complets et power points en espagnol disponibles sur la page Web de Gendercc : <http://www.gendercc.net/>.

[5] Le document complet est disponible en espagnol sur :  
<http://www.kaosenlared.net/noticia/pronunciamento-feminismo-comunitario-latinoamericano-conferencia-pueb>.

[index](#)

---

## **– Eduardo Galeano, présent à Cochabamba**

*Lettre de l'écrivain Eduardo Galeano, lue lors de la cérémonie d'ouverture de la Conférence Mondiale des Peuples sur le Changement Climatique et les Droits de la Mère Terre.*

Aujourd'hui commence à Cochabamba, en Bolivie, la Conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et les droits de la Mère-Terre, convoquée par le président bolivien Evo Morales.

Malheureusement, je ne pourrai pas être avec vous. Un bâton s'est mis dans ma roue, qui m'empêche de voyager. Mais je tiens à accompagner, d'une certaine façon, votre réunion, cette réunion des miens, vu que je n'ai pas d'autre solution que de faire le petit peu que je peux, et non pas le grandiose que je voudrais.

Et puisque je suis là sans y être tout en y étant, je vous envoie ces mots.

Je veux vous dire : pourvu qu'on puisse faire tout ce qui est possible, et l'impossible aussi, pour que le Sommet de la Mère Terre soit la première étape vers l'expression collective des peuples qui ne dirigent pas la politique mondiale, mais qui en souffrent.

Pourvu que nous soyons capables de mener à bien ces deux initiatives du camarade Evo que sont le Tribunal de la justice climatique et le Référendum mondial contre un système de pouvoir basé sur la guerre et le gaspillage, qui méprise la vie humaine et met à l'encan nos biens terrestres.

Pourvu que nous soyons capables de parler peu et de faire beaucoup. L'inflation verbale, qui est en Amérique Latine bien plus nocive que l'inflation monétaire, a déjà produit chez nous bien des dégâts. Et aussi, et surtout, nous en avons marre de l'hypocrisie des pays riches, qui sont en train de nous laisser sans planète en même temps qu'ils prononcent de pompeux discours pour dissimuler leur forfait.

Il y en a qui disent que l'hypocrisie est l'impôt que le vice paie à la vertu. D'autres prétendent que l'hypocrisie est la seule preuve de l'existence de l'infini. Et le baratin de la soi-disant « communauté internationale », ce club de banquiers et de guerriers, prouve que les deux définitions sont correctes.

Je tiens à louer, en revanche, la force de vérité qui rayonne des mots et des silences nés de la communion entre l'Homme et la Nature. Et ce n'est pas par hasard que ce Sommet de la Mère Terre se tient en Bolivie, cette nation de peuples qui se redécouvre elle-même après deux siècles de vie de mensonges.

La Bolivie vient de fêter le dixième anniversaire de la victoire populaire dans la guerre de l'eau, quand le peuple de Cochabamba s'est avéré capable de vaincre une toute-puissante entreprise de Californie, maîtresse de l'eau grâce à un gouvernement qui se prétendait bolivien et se montrait fort généreux des biens d'autrui.

Cette guerre de l'eau fut une de ces batailles que cette terre continue à livrer pour défendre ses ressources naturelles, autrement dit : pour défendre son identité avec la nature.

Il y a des voix du passé qui parlent du futur.

La Bolivie est une des nations américaines où les cultures indigènes ont su survivre, et ces voix résonnent aujourd'hui plus fort que jamais, malgré la longue période de la persécution et du mépris.

Le monde entier, affolé comme il l'est, déambulant comme un aveugle sous la mitraille, devrait écouter ces voix. Elles nous enseignent que nous, les petits humains, sommes une partie de la nature, parents de tous ceux qui ont des jambes, des pattes, des ailes ou des racines. La conquête européenne condamna pour idolâtrie les indigènes qui vivaient cette communion et qui, parce qu'ils y croyaient, furent fouettés, égorgés ou brûlés vifs.

Depuis ces temps de la Renaissance européenne, la nature est devenue une

marchandise ou un obstacle au progrès humain. Et jusqu'à aujourd'hui, ce divorce entre nous et elle a persisté, à tel point qu'il y a encore des gens de bonne volonté qui s'émeuvent du sort de la pauvre nature, si maltraitée, si blessée, mais en la voyant du dehors.

Les cultures indigènes la voient de l'intérieur. En la voyant, je me vois. Ce que je fais contre elle, je le fais contre moi. Je me retrouve en elle, mes jambes sont aussi le chemin qu'elles parcourent.

Célébrons, donc, ce Sommet de la Mère Terre. Et fasse le ciel que les sourds entendent : les droits de l'Homme et ceux de la Nature sont deux noms de la même dignité.

Une affectueuse accolade vole vers vous, depuis Montevideo.

[index](#)

---

## LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

### **– Brésil : le double rôle de la Norvège dans la conservation et la destruction de l'Amazonie**

La Norvège est un des principaux donateurs du Fonds pour l'Amazonie de la Banque brésilienne de développement, lequel reçoit des dons de gouvernements, institutions multilatérales, grandes ONG et entreprises pour financer des projets de conservation de la forêt dont le but supposé est de réduire les émissions de gaz à effet de serre découlant du déboisement. La contribution de ces donateurs est reconnue au moyen de certificats qui sont nominatifs, non transférables et n'impliquent pas en contrepartie le droit à des actions ou à des crédits-carbone.

En contradiction flagrante avec ce qui précède, le gouvernement norvégien est en train d'investir dans l'extraction de bauxite et la production d'aluminium dans cette même forêt amazonienne qu'il affirme vouloir protéger. L'entreprise étatique norvégienne Norsk Hydro ASA, troisième producteur européen d'aluminium, vient de signer un contrat pour reprendre les usines d'aluminium de Vale do Rio Doce, au Brésil.

L'accord implique, entre autres choses, que Norsk Hydro prendra le contrôle de Paragominas, une des plus grandes mines de bauxite du monde, et deviendra propriétaire à 91 % d'Alunorte, la plus grande usine d'aluminium du monde. De même, elle aura 51 % des parts dans l'aluminerie Albras, et 81 % dans l'usine d'alumine CAP.

Le gouvernement norvégien ne peut pas ignorer que l'extraction de la bauxite, sa transformation en alumine et l'extraction de l'aluminium par fusion sont des processus très destructeurs, qui s'accompagnent de déboisement, de pollution et de déplacement des communautés locales et qui ont de graves répercussions sur les moyens d'existence et la santé des gens. À leur tour, certains de ces effets – le déboisement en particulier – contribuent considérablement au réchauffement planétaire. En plus, tout le monde sait que l'extraction par fusion est un processus à

forte consommation d'énergie, où l'électricité représente 20 à 40 % du coût de production de l'aluminium.

Ainsi, il est nécessaire d'obtenir beaucoup d'énergie bon marché. Norsk Hydro et le gouvernement norvégien savent très bien qu'au Brésil, cette énergie ne peut provenir que de grands barrages hydroélectriques.

Les grands barrages de ce genre ont été construits, et le sont encore, dans la région amazonienne et il n'est pas surprenant que le gouvernement brésilien ait récemment approuvé le barrage controversé de Belo Monte, qui fournira à des processus industriels tels que la fabrication d'aluminium l'énergie bon marché qu'il leur faut.

D'un coût estimé de plus de seize milliards USD, le grand barrage de Belo Monte sur le fleuve Xingú inondera 516 km<sup>2</sup> de forêt mais, d'après les estimations, affectera 1 522 km<sup>2</sup> et provoquera le déplacement de 20 000 à 40 000 personnes.

Le barrage de Belo Monte sera le troisième du monde en dimensions, et la plupart du financement sera fourni surtout par le gouvernement brésilien (80 %) grâce à l'affectation de deniers publics (des fonds de la caisse de retraite nationale et du trésor public). Il convient de souligner que 25 % de l'électricité du Brésil sont consommés par neuf entreprises minières et énergétiques (Alcoa, ArcelorMittal, Camargo, Corrêa Energia, CSN, Gerdau, Samarco, Vale do Rio Doce et Votorantim) et que certaines d'entre elles veulent le barrage de Belo Monte pour élargir leurs opérations extractives.

La fiche d'information d'International River sur ce projet dit : « Belo Monte est proposé comme un projet d'énergie renouvelable et une part importante de l'engagement du pays à réduire ses émissions de 38 % d'ici 2020. Or, dans les forêts tropicales comme l'Amazonie, les réservoirs peuvent être des sources de fortes émissions de gaz à effet de serre, en raison de la décomposition de la végétation. D'après Philip Fearnside, principal expert brésilien en émissions des barrages, il est peu probable que le barrage de Belo Monte puisse être autonome, en raison de sa faible capacité de génération pendant la saison sèche. Fearnside suppose donc que le barrage de Barbaquara, d'une capacité de stockage bien plus grande, sera construit en amont. D'après Fearnside, pendant les 10 premières années de fonctionnement, les barrages de Barbaquara et Belo Monte produiront ensemble quatre fois plus d'émissions qu'une centrale électrique équivalente fonctionnant aux combustibles fossiles ».

L'inondation d'une surface si grande provoquerait le déplacement de milliers de personnes qui perdraient pour toujours leurs terres et leurs moyens d'existence. Les effets du barrage en amont et en aval affecteraient aussi les populations locales qui risquent de devoir migrer vers les villes et les villages de l'extérieur et se battre pour quelques emplois mal payés.

Les peuples indigènes du Xingú mènent depuis de nombreuses années une forte campagne pour la défense de leur fleuve et de leurs terres : « Nous avons déjà subi beaucoup d'invasions et de menaces. Quand les Portugais sont venus au Brésil, nous, les autochtones, étions déjà là ; beaucoup sont morts, beaucoup ont perdu

leurs vastes territoires, nous avons perdu une bonne partie des droits que nous avons et des aspects de notre culture, et d'autres tribus ont complètement disparu. La forêt est notre boucherie, la rivière est notre marché. Nous ne voulons pas que les rives du Xingú soient envahies et que nos villages et nos enfants soient menacés, des enfants qui grandiront avec notre culture », ont déclaré le cacique Bet Kamati Kayapó et le cacique Raoni Kayapó Yakareti Juruna, en représentation de 62 leaders indigènes du bassin du Xingú, dans une déclaration qu'ils ont faite après l'adjudication du barrage de Belo Monte.

« Nous n'acceptons pas le barrage hydroélectrique de Belo Monte parce que nous savons qu'il apportera davantage de destruction dans notre région. Nous ne pensons pas uniquement à l'endroit où ils veulent le construire mais à toute la destruction qu'il provoquera à l'avenir : davantage d'entreprises, de ranchs, d'invasion de terres, de conflits, et même davantage de barrages. Si l'homme blanc continue sur cette voie, tout sera très vite détruit. »

« Le monde doit savoir ce qui se passe ici, se rendre compte que la destruction des forêts et des peuples autochtones détruit la planète entière. C'est pour cela que nous ne voulons pas Belo Monte. »

Si le gouvernement norvégien veut sincèrement préserver l'Amazonie et éviter les émissions découlant du déboisement, il ne peut pas s'engager dans la production industrielle d'aluminium que l'on pratique aux dépens de la forêt Amazonienne et des peuples qui en sont tributaires. Dans le cas contraire, il doit dire clairement que les affaires et les profits sont plus importants pour lui que l'Amazonie. Comme c'est le cas à l'heure actuelle.

Article basé sur les vidéos de Rebecca Sommer de l'événement parallèle organisé en avril 2010, à la Conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et les droits de la Mère Terre, à Cochabamba, en Bolivie. 1e partie de la vidéo : [http://www.youtube.com/watch?v=s4LI\\_eS5Jfw](http://www.youtube.com/watch?v=s4LI_eS5Jfw) ; 2e partie de la vidéo : <http://www.youtube.com/user/SommerFilms#p/u/6/nFRDiMUzjxU> ; et sur : "Belo Monte. Massive Dam Project Strikes at the Heart of the Amazon", International Rivers Network, [http://www.internationalrivers.org/files/J4337\\_IRN\\_Factsheet\\_3.pdf](http://www.internationalrivers.org/files/J4337_IRN_Factsheet_3.pdf) ; "Indigenous Declaration After the Belo Monte Dam Auction", <http://www.internationalrivers.org/en/xingu/indigenous-declaration-after-belo-monte-dam-auction>.

Sources :

- [1] Investor Village, "Norsk Hydro Buys Vale Aluminum Units for \$4.9 Billion", <http://www.investorvillage.com/mbthread.asp?mb=4198&tid=8944803&showall=1>.  
[2] "Belo Monte's Public Finance: Red Hot & Risky", International Rivers, <http://www.internationalrivers.org/en/blog/zachary-hurwitz/2010-5-19/belo-montes-public-finance-red-hot-risky>

[index](#)

---

– **Guatemala : ne sacrifiez pas les forêts, l'eau et l'avenir pour du pétrole !**

Le Guatemala se trouve face à la possibilité de proroger le contrat 2-85 qui menace

d'élargir la frontière pétrolière dans l'une de ses zones naturelles les plus importantes : le parc national Laguna del Tigre. Il s'agit du plus grand parc national du pays, qui constitue le noyau de la Réserve de la Biosphère Maya, déclarée en 1990 et placée sous ce type de protection à cause de son importance écologique au niveau mondial.

La Laguna del Tigre est une zone humide constituée par plus de 300 lacs tropicaux de tailles diverses, de rivières au cours lent, de zones inondables, de grandes savanes et de forêts. C'est une zone stratégique pour la conservation de la biodiversité. Grâce à ses grandes dimensions, elle abrite encore diverses espèces qui ont aujourd'hui disparu d'autres endroits, comme le jaguar, le tapir et le singe hurleur. Elle possède les plus fortes concentrations du Guatemala du crocodile Moreletti, et c'est un des derniers endroits de nidification du perroquet rouge, espèce en grand danger d'extinction.

Les recherches actuelles font état de plus de 40 espèces de mammifères, 188 espèces d'oiseaux – soit migrateurs, soit sédentaires –, 17 espèces d'amphibies et 55 de poissons, mais tout indique que la poursuite des recherches pourrait voir ces listes s'allonger. Ajoutés à cette richesse naturelle, on remarque deux systèmes naturels peu communs et de grande importance : un récif de bivalves dans les eaux du fleuve San Pedro, à la limite sud du parc national, et un reliquat de palétuviers rouges à plus de cent kilomètres de la mer.

Dans le parc national se trouve le biotope Laguna del Tigre, qui a été inclus en 1990 dans la liste des zones humides d'importance internationale de la convention Ramsar.

Trois ans plus tard, devant la menace de l'exploitation pétrolière, et face au changement d'affectation des sols, le gouvernement a demandé qu'il soit inscrit au registre de Montreux, qui regroupe les sites Ramsar qui ont besoin d'urgence d'une attention spéciale pour leur conservation.

Le processus de destruction des richesses naturelles de la Laguna del Tigre a débuté par l'arrivée de l'exploitation pétrolière au cœur de ce parc. En 1985 le gouvernement signe un contrat d'exploitation pétrolière qui durera 25 ans et qui prend fin en août prochain. Pour les activités d'extraction et d'exploitation du pétrole brut, la compagnie Basic Resources habilita dès le début une voie d'accès qui va de la limite du fleuve San Pedro jusqu' au champ pétrolier Xan.

La compagnie pétrolière n'a pas respecté un accord signé avec le Conseil national des zones protégées (CONAP), par lequel elle s'engageait à contrôler l'accès au parc, ce qui a permis l'installation d'établissements humaine ( plus de 40 aujourd'hui ), la destruction des forêts, l'élevage de bétail, les incendies de forêts, le trafic de bois, de flore et de faune, et en termes généraux le changement d'affectation des sols.

L'exploitant du contrat 2-85 était, à l'origine, la compagnie Texaco. Postérieurement l'opérateur a été pendant longtemps Basic Resources, une entreprise qui ne fonctionne qu'au Guatemala et dont le siège est aux Bahamas. L'exploitation passe ensuite aux mains des compagnies U.P.R. et Anadarko Petroleum, et celles-ci la vendent à la compagnie française Perenco, qui exploite actuellement le gisement.

Cette entreprise, qui opère aussi dans d'autres pays d'Amérique Latine, se caractérise par ses incursions dans des zones et des situations conflictuelles. Par exemple, elle a manifesté l'intention de construire un oléoduc d'environ 207 kilomètres qui traverserait les territoires d'indiens isolés dans l'Amazonie péruvienne.

Bien que la prorogation du contrat 2-85 soit manifestement illégale, certains fonctionnaires du gouvernement s'y déclarent favorables, en violation de la Loi des hydrocarbures qui, dans son article 12 sur la durée des contrats dit, littéralement, que ceux-ci ne pourront en aucun cas dépasser vingt-cinq ans.

Un des faux arguments exposés par les défenseurs de la prorogation du contrat (parmi lesquels on trouve le ministre de l'Énergie et des Mines), c'est que la zone en question est déjà totalement détruite et qu'il y reste peu de choses à sauver. Mais la Laguna del Tigre, malgré la destruction, continue à vivre, et des écosystèmes s'y maintiennent encore en bon état, qui sont aussi des réservoirs d'eau d'intérêt régional. La prorogation du contrat condamnerait la Laguna del Tigre à la destruction de la nature et à la dégradation, résultat des impacts caractéristiques inhérents à l'activité pétrolière.

Ceux qui souhaiteraient adhérer à la campagne de défense de la Laguna del Tigre peuvent visiter la page de l'École de Pensée Écologiste SAVIA : <http://www.saviaguatemala.org>, pour écrire au Président, en lui demandant de respecter la loi et de ne pas proroger le contrat 2-85. Vous pouvez aussi voir la vidéo qui explique le cas sur : <http://www.youtube.com/watch?v=OG5nVdm4HbQ>

Carlos Salvatierra, SAVIA Escuela de Pensamiento Ecologista, courrier électronique : [Salvatierraleal@gmail.com](mailto:Salvatierraleal@gmail.com).

[index](#)

---

## LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

### – Kenya : le Service forestier à la rescousse des eucalyptus

La forte consommation d'eau des eucalyptus a soulevé des inquiétudes au Kenya, au point de pousser le ministre de l'Environnement, John Michuki, à ordonner en 2009 d'arracher les eucalyptus des zones humides et à interdire de les planter sur les rives des fleuves et dans les bassins. Le WRM a bien accueilli cette décision et, dans son bulletin n° 147 d'octobre 2009, il a publié un article sur la question.

Dans ce contexte, nous avons été surpris d'apprendre que le Service forestier kényan avait publié un document qui vise essentiellement à encourager la plantation d'eucalyptus dans le pays ("A Guide to On-Farm Eucalyptus Growing in Kenya", décembre 2009. [http://www.wrm.org.uy/countries/Kenya/Eucalyptus\\_guidelines.pdf](http://www.wrm.org.uy/countries/Kenya/Eucalyptus_guidelines.pdf)).

Dans le prologue de ce document, le professeur Eric Koech, président du conseil d'administration du Service forestier kényan, dit que ce guide « a été rédigé à cause de l'inquiétude croissante sur les effets de cette espèce sur le cycle

hydrologique », et il ajoute : « certains affirment que cette espèce consomme beaucoup d'eau et que cela provoque la diminution et, dans certains cas, l'assèchement des rivières, des sources et des lacs ».

Il semble partager ce point de vue quand il dit que « en général, il n'est pas recommandé de planter des eucalyptus dans les régions où l'eau est rare, dans les zones riveraines, les marais et les zones humides ». Bien qu'il ne le dise pas de façon explicite, il est évident qu'il sait parfaitement bien que les eucalyptus consomment d'énormes quantités d'eau.

Pourtant, il ajoute ensuite : « On a fait croire [au public] que cet arbre est responsable des sécheresses que subit le pays, le poussant ainsi à ne plus planter cette espèce et à arracher les eucalyptus où qu'ils soient ». Or, à notre connaissance, personne n'a accusé les eucalyptus de provoquer la sécheresse. Ce que le public sait par expérience est que, dans un pays comme le Kenya où les sécheresses sont fréquentes, la plantation d'eucalyptus ne peut qu'aggraver le problème en consommant le peu d'eau dont on dispose pour d'autres usages.

Ses derniers mots nous révèlent quels sont les destinataires du guide : « J'espère que ce document sera utile aux producteurs d'eucalyptus de tout le pays ». Sincèrement, nous espérons qu'il ne le sera pas.

Le guide est surtout un manuel de sylviculture conventionnel, qui explique comment obtenir les semences, produire les plants, préparer le sol, planter et gérer la plantation jusqu'à la récolte. Le reste concerne, pour la plupart, la commercialisation des produits des plantations d'eucalyptus.

En ce qui concerne le problème de l'eau (à l'origine du débat au Kenya) ce que le guide fait c'est fourvoyer le public. L'importance de la question nous porte à estimer nécessaire d'inclure et de commenter dans le présent article toutes les phrases pertinentes du document.

Dans la section 1.3.1 (L'eucalyptus et la consommation d'eau), le guide explique que « les effets de la plantation d'*Eucalyptus spp* sur les systèmes hydrologiques ont suscité beaucoup d'inquiétude et l'affirmation que leur présence est en train de provoquer le tarissement des sources et des rivières. Cette affirmation n'a pas été appuyée de façon concluante par des preuves scientifiques ».

Or, le guide lui-même est implicitement d'accord que l'affirmation en question est vraie, quand il énumère les « Zones où il ne faudrait pas planter d'eucalyptus » (4.3.2) :

1. Zones humides et marécageuses
2. Zones riveraines
  1. sur les rives des fleuves (la législation kényane, Survey Act, chap. 299, stipule une zone d'exclusion d'au moins 30 mètres, et prévoit 20 mètres supplémentaires pour éviter que les arbres interfèrent négativement avec la source) ;
  2. autour des lacs, étangs, marais, estuaires et autres plans d'eau.
3. Terres agricoles irriguées.

4. Régions où la pluviosité est de moins de 400 mm.
5. Dans les établissements agricoles proches des sources, la plantation [d'eucalyptus] doit être minimisée en y intercalant des espèces indigènes ou en plantant [les eucalyptus] en mosaïque entre des arbres indigènes, ces derniers occupant un pourcentage plus grand, ou en alternant des bandes d'eucalyptus et de végétation naturelle.

Une question semble évidente : s'il n'y a pas de preuve scientifique que la présence des eucalyptus « est en train de provoquer le tarissement des sources et des rivières », pourquoi faut-il éviter d'en planter dans ces zones ? La réponse est tout aussi évidente : parce qu'il existe des preuves plus que suffisantes de l'incidence des eucalyptus sur l'eau.

Ce qui précède est confirmé dans la section 4.3.3 (Zones appropriées pour planter des eucalyptus) : le guide recommande de planter dans « les zones détrempées, afin de les drainer », confirmant ainsi que les eucalyptus absorbent de grands volumes d'eau.

Bien des arguments qu'on trouve dans le guide sur la consommation des eucalyptus visent clairement à tromper le public, comme le montrent les citations suivantes :

« Néanmoins, des études ont établi que la consommation d'eau des eucalyptus est très efficace pour l'accumulation de biomasse », et « il a été établi que les eucalyptus ont besoin de moins d'eau que la plupart des cultures pour produire un (1) kg de biomasse ». De cela, le guide donne les exemples suivants :

1. « Les espèces d'eucalyptus ont besoin d'une moyenne de 785 litres ;
2. le coton, le café, les bananes requièrent chacun 3 200 litres ;
3. le tournesol a besoin de 2 400 litres ;
4. le maïs, les pommes de terre et le sorgho demandent 1 000 litres chacun. »

L'objectif de ce qui précède est de faire croire au public que toutes ces cultures consomment davantage d'eau que les eucalyptus, ce qui est absolument faux. Ces chiffres prouvent uniquement (à supposer qu'ils soient vrais) que certaines plantes ont besoin de plus ou moins d'eau pour produire 1 kilo de biomasse, ce qui n'a aucun rapport avec l'incidence des eucalyptus sur les réserves d'eau. Ce qu'il aurait vraiment fallu, ce sont des chiffres indiquant la quantité d'eau que consomme chacun de ces produits par hectare et par an, mais les auteurs du guide ne les ont pas donnés.

Le débat ne porte pas sur « l'efficacité » de chaque culture pour la production de biomasse à partir d'un litre d'eau ; ce compte, c'est le total d'eau que consomme l'eucalyptus et si cela fait diminuer ou non les réserves d'eau. D'après une recherche de l'ICRAD (Centre international pour la recherche agroforestière du Kenya), un eucalyptus de trois ans « boit » 20 litres d'eau par jour. Au cours des années suivantes, sa consommation augmente de façon exponentielle et, à 20 ans, l'arbre va « boire » 200 litres d'eau par jour. Si on ne tient compte que du chiffre le plus bas (20 litres), on voit qu'un seul arbre consommera 7 300 litres d'eau par an et que, pendant la même période, une plantation typique (1 100 arbres par hectare)

consommara 8 030 000 litres par hectare et par an. Cela explique pourquoi les Kényans décrivent l'eucalyptus comme un « goinfre » d'eau.

Le guide va encore plus loin pour égarer le public, en affirmant quelque chose d'absolument faux : « La comparaison des espèces d'eucalyptus avec d'autres plantes forestières démontre que les premiers ne consomment pas plus d'eau que les autres espèces d'arbres indigènes, comme on voit sur la Table 2 ».

En fait, ce que montre la Table 2 est que les eucalyptus consomment beaucoup plus d'eau que les autres essences mentionnées. D'après la colonne « Eau consommée (litres/an) », *Acacia auriculiformis* consomme 1 231,50 litres, *Albizia lebbek* 1 283,90 litres, *Dalbergia sissoo* 1 534,05 litres, et *Eucalyptus hybrid* 2 526,35 litres. Donc, contrairement à ce qui avait été affirmé précédemment, les eucalyptus consomment **plus** d'eau que les arbres indigènes de la forêt.

Dans ce contexte, l'objectif véritable de la Table 2 est de dissimuler le fait que l'eucalyptus consomme davantage d'eau que les autres espèces d'arbres en appliquant la notion de « grande efficacité de la consommation d'eau pour l'accumulation de biomasse ». Ainsi, la dernière colonne donne des chiffres qui prouvent que l'eucalyptus consomme moins d'eau **par gramme de biomasse produite**. Or, même si on accepte que cet arbre est « plus efficace » que d'autres pour produire du bois avec la même quantité d'eau, cela ne répond pas à la question véritable : combien d'eau consomme-t-il ? La réponse – que le guide ignore – est donnée par la recherche menée par l'ICRAF au Kenya même : entre 20 et 200 litres d'eau par jour pendant toute l'année.

En ce qui concerne les effets des plantations d'eucalyptus sur la diversité biologique, ce guide de 27 pages (plus les annexes) ne consacre qu'un paragraphe à une question aussi importante (1.3.2, Les eucalyptus et la conservation de la diversité biologique). Ce paragraphe dit :

« La contribution la plus positive des eucalyptus est peut-être qu'ils remplacent les espèces indigènes pour l'obtention de bois de feu, évitant ainsi une plus grande dégradation des forêts naturelles. Bien qu'on affirme que la diversité biologique est limitée dans les plantations d'eucalyptus, leur culture sauve la diversité biologique ailleurs car elle évite la destruction des forêts naturelles. En outre, certaines espèces d'eucalyptus qui produisent rapidement du bois de feu élimineraient les causes qui ont souvent provoqué la dégradation des sols et la désertification. »  
C'est tout.

On aurait cru qu'un « Guide pour la culture de l'eucalyptus » inclurait au moins quelques orientations simples sur la conservation de la diversité biologique (la flore et la faune) dans les zones plantées (couloirs biologiques, mesures pour protéger les espèces menacées, plantation d'espèces indigènes, etc.). Or, le guide ne souscrit qu'à l'idée contestée que « les plantations diminuent la pression sur les forêts indigènes », donnant ainsi le feu vert à la destruction de la diversité biologique par la monoculture d'espèces exotiques dans des zones non boisées.

Finalement, le guide consacre deux paragraphes à un autre problème d'importance cruciale : « Les eucalyptus et la fertilité du sol » (1.3.3).

Il commence par dire que « « quand on plante des eucalyptus en cycles de rotation courts pour produire et retirer un grand volume de biomasse, les nutriments du sol s'épuisent rapidement, ce qui est un argument scientifique classique ». Un bon début, quoique peu susceptible d'encourager la plantation d'eucalyptus.

Ainsi, le guide ajoute les arguments suivants, pour le moins déroutants :  
« Néanmoins, **il a été constaté** que les zones plantées d'eucalyptus ont davantage de micronutriments [et les macronutriments ?] que les zones plantées, **par exemple, de thiers** du même âge. **Il a été** signalé que la plantation prolongée d'eucalyptus améliore la fertilité du sol, tandis que des analyses comparatives de sols plantés d'eucalyptus et des prairies adjacentes n'ont trouvé aucune différence significative **si les arbres sont soumis à une rotation de plus de 10 ans** » [c'est moi qui souligne dans tous les cas].

Le deuxième paragraphe ne prouve rien, mais son message est que les eucalyptus contribuent à conserver les sols : « Certaines études **ont indiqué** que, sur les pentes dégradées et dans les terres à l'abandon, la contribution nette des eucalyptus [à la qualité du sol] grâce à la chute de déchets **serait probablement** positive. En plus, les eucalyptus **présentent un bon potentiel** de rétention de la couche superficielle sur les flancs dégradés des montagnes » [c'est moi qui souligne].

Malgré tous ces arguments confus qui visent à défendre la plantation d'eucalyptus, le fait est que, au Kenya, « l'eucalyptus est planté en cycles de rotation courts pour produire et retirer un grand volume de biomasse » et, par conséquent, les nutriments du sol y seront vite épuisés, comme le guide le dit.

Bref, rien dans le guide ne prouve que « l'application des recommandations contenues dans ce guide permettra de minimiser les effets négatifs sur l'environnement ». L'expansion des plantations d'eucalyptus aggravera la diminution des réserves d'eau, la destruction de la diversité biologique et la dégradation des sols.

Il y a d'autres options que l'eucalyptus au Kenya : plusieurs essences indigènes conservent l'eau et peuvent apporter de nombreux bénéfices, le bois de feu compris, à la population et à l'économie. Il existe des informations à ce sujet et l'ICRAF est là pour les fournir. Ce qu'il faut, c'est la volonté politique de favoriser, comme le suggère l'ICRAF, la plantation d'arbres suivant des systèmes mixtes, où l'on plante des arbres et des produits agricoles dans une même parcelle.

En attendant, il serait très utile d'avoir un « Guide pour la plantation d'arbres indigènes ». Le Service forestier sera-t-il disposé à le produire ?

*Ricardo Carrere, coordinateur international du WRM*

[index](#)

---

**– L'invasion de la pâte à papier continue : des entreprises associées à Asia Pulp & Paper s'établissent au Vietnam**

Asia Pulp & Paper (APP) est une des sociétés papetières les plus controversées de la planète. Elle a rasé de vastes étendues de forêt tropicale pour alimenter l'usine de pâte à papier de deux millions de tonnes par an qu'elle possède à Sumatra, en Indonésie.

APP est en expansion permanente. En septembre 2007, le Vietnam Investment Review annonça que l'entreprise considérait la possibilité de construire au Vietnam une usine de pâte de deux millions de tonnes par an. Ce projet n'a pas avancé pour l'instant mais APP semble être en train de s'introduire au Vietnam par l'intermédiaire d'une entreprise dénommée Green Elite.

Green Elite apparut au Cambodge en mars 2004, où elle commença à couper la forêt de melaleuca et de palétuviers à l'intérieur du parc national Botum Sokor. La concession de 18 300 hectares qu'elle avait obtenue pour planter des acacias était illégale, puisqu'elle se trouvait dans un parc national, mais l'entreprise se débrouilla pour défricher plusieurs centaines d'hectares et elle commença à construire une usine de particules de bois.

Le ministère de l'Environnement finit par menacer Green Elite de poursuites pour un million de dollars de dommages et réparations. Bien que le procès fût abandonné par la suite, il servit au moins à faire sortir Green Elite du parc national.

Green Elite semble avoir des rapports étroits avec Asia Pulp & Paper. En septembre 2004, le Cambodia Daily informa que des milliers de plants d'acacia avaient été importés d'Arara Abadi, qui fait partie de la société mère d'APP, le Groupe Sinar Mas. Le Cambodia Daily avait parlé avec d'anciens employés d'Arara Abadi qui travaillaient alors pour Green Elite. L'un d'eux, Franki Ng, avait mentionné Arara Abadi et son « entreprise sœur », Green Elite.

Les rapports d'APP et Green Elite furent confirmés en janvier 2005, lorsque Jeff Hayward, de SmartWood, écrivit à des ONG de Phnom Penh et expliqua qu'APP « avait demandé à SmartWood de faire une évaluation indépendante de la concession de Botum Sakor où l'entreprise filiale Green Elite et la société de gestion Green Rich Group Ltd. avaient l'intention de développer des plantations ».

Le 21 janvier 2005, APP publia une déclaration où elle niait toute participation : « Ni APP Chine ni le groupe APP n'ont de parts ou d'intérêts dans Green Elite ou Green Rich ». Cela paraît tout à fait clair mais, au vu de la structure labyrinthique du Groupe Sinar Mas, il n'est pas exclu qu'il existe malgré tout des liens entre APP et Green Elite.

Depuis ses exploits au Cambodge, Green Elite a traversé la frontière du Vietnam. D'après le VietNamNet, le 30 mai 2007 Green Elite demanda aux autorités provinciales de Nghe An l'autorisation d'y faire des plantations. Quelques jours plus tard, les autorités remirent à l'entreprise un certificat d'investissement pour 70 000 hectares de plantations. Le projet sera mis en œuvre par InnovGreen Nghe An, une filiale de Green Elite basée à Hong Kong.

Les plantations dans la province de Nghe An font partie des plans d'InnovGreen qui entend planter un total de 349 000 hectares dans six provinces vietnamiennes, en

louant les terres nécessaires pour une période de 50 ans.

Pour le moment, une petite surface seulement a été plantée ; néanmoins, le VietNamNet rapporte que les plantations d'InnovGreen sont déjà en train de causer des problèmes aux communautés de la région.

Lo Van Tho, président de la commune de Cam Muon, a dit au VietNamNet que « nous n'avons rien reçu de cette entreprise et elle n'a aucun engagement ni aucun contrat avec la commune de Cam Muon ». Pourtant, 300 familles ont cédé leurs terres à InnovGreen. Le journaliste du VietNamNet s'est rendu au village de Huoi May où habitent 39 familles du groupe autochtone Kho Mu. « InnovGreen a pris notre terre », a dit Vi Van Que, chef de l'équipe de production du village. « S'ils ne nous paient pas de compensation, nous allons mourir de faim. C'est un fait, nous attendons la mort ! »

À Quang Ninh, le VietNamNet a interviewé Tang A Tai, du village de Ban Danh. « S'ils louent toute la forêt pour planter des eucalyptus, de quoi vivra ma famille ? » a-t-il demandé.

La Van Vi, secrétaire de l'association de jeunes de la commune de Ha Lau, a dit que « bien des choses vont changer en 50 ans, mais une chose est sûre : sans forêt, nous allons mourir de faim ! »

On pourrait croire que Dong Sy Nguyen n'est pas le type de personne qui protesterait contre les plantations industrielles d'arbres. Il s'agit d'un général retraité, ancien membre du cabinet et du Politburo du parti communiste vietnamien. De 1992 à 1998, le général Nguyen fut chargé de mettre en exécution le Programme 327 qui visait à reverdir les montagnes arides du Vietnam. Malheureusement, le « reverdissage » consistait surtout à planter des eucalyptus et des acacias en régime de monoculture.

Or, en janvier 2010 le général Nguyen écrivit au premier ministre vietnamien, Nguyen Tan Dung, pour lui faire part de son inquiétude au sujet de la location de terres forestières à des investisseurs étrangers.

Dans une interview passionnante du VietNamNet, le général Nguyen explique le problème principal auquel se heurtent ceux qui proposent de faire des plantations industrielles d'arbres au Vietnam : la terre est déjà utilisée. « Certaines provinces ont dit qu'elles avaient loué des terres à des étrangers parce ces terres étaient restées à l'abandon pendant des années », dit Nguyen. « C'est irresponsable ! Quand j'ai mis en œuvre le Projet 327, j'ai clairement vu que notre population avait toujours besoin de terres ».

Moi-même je n'aurais pas pu le dire plus clairement. Il reste à savoir si le gouvernement du Vietnam écoutera les fausses promesses d'emploi et de développement d'InnovGreen, ou les voix du général Nguyen et des communautés locales.

Chris Lang, <http://chrislang.org>

Un rapport récemment publié par Ernesto Cavallo à Hanoï ("Farmers' Forests and

Crop Land for Wood Pulp Factories? – The mean business practices of InnovGreen in Vietnam”) est disponible en anglais (<http://bit.ly/btxBCQ>) et en vietnamien (<http://bit.ly/br5T3N>).

[index](#)

---

### – Mozambique : vidéo et publication sur l’expansion des plantations d’arbres

Le gouvernement du Mozambique a entrepris d’élargir les plantations industrielles d’arbres exotiques à croissance rapide, en particulier celles d’eucalyptus, de pins et de tecks, dans le Nord du pays. En novembre 2009, Winfridus Overbeek, membre du réseau Alerte contre le désert vert, et Domingos Firmiano dos Santos, leader communautaire afro-brésilien (*quilombola*) d’Angelim et leader national de CONAQ (Coordenação Nacional das Comunidades Quilombolas – Coordination nationale des communautés afro-brésiliennes) ont fait un voyage d’étude au Mozambique.

Ces deux activistes, qui participent depuis longtemps dans la lutte contre la monoculture d’arbres dans l’État brésilien d’Espírito Santo, ont échangé des expériences avec les communautés affectées au sujet des effets des plantations d’arbres en régime de monoculture.

Les organisations nationales concernées – UNAC (União Nacional de Camponeses – Union nationale des paysans) du Mozambique, et UCA (União dos Camponeses e Associações de Lichinga – Union des paysans et des associations de Lichinga) ont accueilli et accompagné les délégués brésiliens, et elles ont organisé les visites pour qu’ils puissent avoir un aperçu de l’introduction et l’expansion des plantations d’arbres au Mozambique [Cf. Bulletin n° 150 du WRM].

Cette visite a abouti à la production d’une vidéo et d’une publication. La vidéo “Ninguém come eucalipto. Em Moçambique também não.” (Personne ne mange de l’eucalyptus. Le Mozambique non plus.), en portugais seulement, peut être téléchargée depuis [http://www.wrm.org.uy/ninguem\\_come\\_eucalipto.html](http://www.wrm.org.uy/ninguem_come_eucalipto.html).

La publication « L’expansion de la monoculture d’arbres dans la province de Niassa, au Mozambique, et ses répercussions sur les communautés paysannes », de Winfridus Overbeek, décrit brièvement l’introduction et l’expansion des grandes plantations d’arbres au Mozambique et leurs diverses étapes dans les provinces de Nampula, Zambézia, Manica et Niassa.

Niassa, la province la plus étendue, a été choisie par le gouvernement mozambicain pour orienter vers elle quelques-uns des investisseurs et des entreprises qui s’intéressent aux plantations de pins et d’eucalyptus et qui entendent planter plusieurs centaines de milliers d’hectares. La publication donne un aperçu plus complet de la situation à Niassa : la superficie visée, les investisseurs, la possibilité que des entreprises des pays industrialisés de l’hémisphère nord y développent des projets MDP (Mécanisme de développement propre) où les plantations d’arbres serviraient à « compenser » leurs émissions de CO2.

La publication est disponible à l’adresse :

---

**– Banque mondiale : ne financez plus les plantations de palmiers à huile !**

En août 2009, la Société financière internationale (SFI) et, peu après, le Groupe Banque mondiale (GBM) dont elle fait partie, ont suspendu les prêts au secteur de l'huile de palme, par suite des plaintes formulées par des ONG indonésiennes, des organisations de peuples autochtones et des ONG internationales, qui avaient déclenché une inspection du Bureau du Conseiller-médiateur de la SFI, dont le rapport a été accablant.

Néanmoins, la Banque mondiale semble déterminée à continuer de financer l'expansion du palmier à huile en Afrique, en Asie et en Amérique latine : elle a lancé ce qu'elle décrit comme « un processus ouvert et participatif, auquel prennent part diverses parties prenantes », afin de mettre en place une stratégie pour « l'engagement futur dans le secteur de l'huile de palme ».

Dans le cadre de ce processus, la Banque a organisé plusieurs consultations : à Washington (23-26 avril), en Indonésie (3-7 mai), au Costa Rica (7-18 mai), au Ghana (31 mai – 1er juin) et aux Pays-Bas (3-4 juin).

Une fois complétée cette tournée, la Banque « prendra note » des diverses opinions manifestées par un grand éventail de « parties prenantes » et produira une stratégie qui lui permettra de continuer à financer l'expansion de cette culture si controversée.

En réponse, plusieurs organisations écologistes et sociales, qui dénoncent depuis quelque temps le « verdissage » des plantations de palmiers à huile, ont organisé une action. Le 18 mai 2010, une lettre a été envoyée à la Banque mondiale, au nom de plus de 80 organisations de 34 pays, pour exhorter la Banque à cesser de financer ces plantations.

La lettre souligne que « Les dégâts que causent les plantations industrielles de palmiers à huile ayant été prouvés et documentés, nous devons insister sur le fait que ces plantations font partie d'un modèle de production fondé sur l'extraction à grande échelle et axé sur l'exportation, qui est non durable par nature ». Les auteurs en concluent que « ce qu'il faut c'est stopper l'expansion de la monoculture du palmier à huile » et que « la Banque mondiale ne doit pas financer les plantations de palmiers à huile ».

La lettre est disponible sur : [http://www.wrm.org.uy/actors/WB/Letter\\_2010.html](http://www.wrm.org.uy/actors/WB/Letter_2010.html).

Si vous souhaitez manifester votre adhésion, veuillez envoyer un courrier électronique à : [unsustainablepalmoil@gmail.com](mailto:unsustainablepalmoil@gmail.com). Vous pouvez également le faire en visitant la page web suivante : <http://www.salvalaselva.org/>.

